



2ème ligne de tram : la concertation est sur les rails !

Du 18 avril au 8 juin, informez-vous et donnez votre avis sur le projet d'une 2^{ème} ligne du tramway et ses composantes.

Fort du succès de la première ligne de tramway, **Tours Métropole Val de Loire** souhaite continuer à déployer un véritable réseau de tramways au bénéfice des enjeux de mobilité et de la qualité de vie de notre territoire.

Le projet de la 2^{ème} ligne soumis à la concertation préalable desservira :

- Les hôpitaux Trousseau et Bretonneau,
- De nombreux équipements d'enseignement, sportifs et de loisirs, culturels, commerciaux,
- Des sites d'activités,
- Des quartiers d'habitat dense et des quartiers prioritaires.

Outre la 2^{ème} ligne de tramway, le projet propose également la prolongation de la ligne A, la modification de la ligne de bus TEMPO, la réorganisation de l'ensemble du réseau de bus et de nouveaux parkings-relais.

Pour en savoir plus sur le projet, rendez-vous à partir du 18 avril sur le site mobilite.tours-metropole.fr et dans votre mairie.

La concertation préalable : A quoi ça sert ?

La concertation préalable a pour objet d'informer chacun du projet de 2^{ème} ligne de tramway et de ses composantes afin de recueillir vos avis, vos attentes et vos besoins. L'objectif consiste à enrichir le projet et répondre à l'ensemble des questions posées.

Durant cette étape, les contributions de toutes les parties prenantes sont attendues : collectivités, institutions, partenaires économiques, associations, commerçants, riverains et habitants...

Après la période de la concertation préalable, un bilan rendra compte des avis exprimés. A sa suite, **Tours Métropole Val de Loire** indiquera de manière argumentée les mesures qu'elle jugera nécessaire pour répondre aux enseignements issus de la concertation préalable.

Ensuite, des études détaillées seront engagées par **Tours Métropole Val de Loire** avec les services de l'Etat.

Ces études permettront de soumettre aux habitants un projet abouti lors d'une enquête publique, menée par la Préfète, afin d'évaluer l'utilité publique du projet.

Comment et où s'informer sur le projet ?

- **une exposition dans les 22 communes** de la métropole et au siège de la Métropole durant toute la concertation ;
- **un dossier technique** accessible depuis le portail des mobilités de la Métropole à l'adresse mobilite.tours-metropole.fr et consultable dans chacune des 22 mairies du territoire métropolitain et au siège de la Métropole ;
- **une plaquette pédagogique** du projet téléchargeable sur le portail des mobilités de la métropole et mise à disposition du public dans chacune des 22 mairies et au siège de la Métropole ;
- **une page internet dédiée** accessible depuis le portail des mobilités de la Métropole à l'adresse mobilite.tours-metropole.fr et sur le site de Tours Métropole.

Comment participer et contribuer au projet ?

Tout sera mis en œuvre pour que chacun puisse s'exprimer sur le projet en donnant son avis.

- **lors de réunions publiques et ateliers** (les dates et lieux seront mis à jour sur le portail des mobilités de Tours Métropole à l'adresse mobilite.tours-metropole.fr et sur le site de Tours Métropole)
- **dans les registres** disponibles dans chacune des 22 mairies de la Métropole et au siège de Tours Métropole Val de Loire
- **par courriel** via un formulaire numérique sur le site mobilite.tours-metropole.fr
- **par courrier à Tours Métropole Val de Loire** – Direction des mobilités – 60, avenue Marcel Dassault CS 30651 – 37206 Tours cedex 3

Pour toute observation concernant le déroulement de la concertation et l'accès à l'information et la possibilité de s'exprimer, vous pouvez directement vous adresser au garant à l'adresse suivante : laurent.joseph@garant-cndp.fr

Dates des réunions publiques

- ✚ 15 mai 18h30 : Joué les Tours (Espace Clos Neuf – Rue du Clos Neuf – Joué les Tours)
- ✚ 16 mai 18h30 : La Riche (salle des fêtes - Rue du Petit Plessis – La Riche)
- ✚ 17 mai 18h30 : Chambray les Tours (salle Yves Renault – 4 Rue Jean Perrin – Chambray les Tours)
- ✚ 18 mai 18h30 : Saint Pierre des Corps (salle des fêtes - 34 avenue de la République – Saint-Pierre-des-Corps)
- ✚ 23 mai 18h30 : Tours (salle polyvalente – centre des Halles, Place Gaston Paillhou – 1^{er} étage)